

Position der de la Plate-forme « Agriculture de montagne »
dans le cadre de la Convention alpine
pour la Conférence sur l'agriculture de montagne de Garmisch-Partenkirchen
le 4 octobre 2016

La contribution d'une agriculture de montagne multifonctionnelle au maintien et au développement des régions alpines est incontestable. La production de matières premières et de denrées alimentaires de qualité, la sécurisation face aux risques naturels, la conservation et le développement de paysages culturels typiques et le maintien de la diversité biologique influent de manière déterminante sur la société et la culture locales, ainsi que sur la structure économique de l'espace alpin. Pour l'avenir d'une agriculture de montagne multifonctionnelle, les conditions générales ci-après sont dès lors nécessaires :

La vie économique, sociale et culturelle doit être maintenue et renforcée dans les régions de montagne, à travers notamment

- Maintien d'une structure entrepreneuriale fonctionnelle pour tenir compte d'une agriculture de montagne économe en ressources et adaptée au changement climatique
- Maintien du potentiel de production nécessaire à l'approvisionnement de la population
- Reconnaissance et sécurisation de la contribution indispensable de l'agriculture de montagne à une production de denrées alimentaires respectant l'environnement et les animaux
- Contribution au maintien de structures décentralisées pour un espace rural vital offrant des perspectives pour la population locale

La montagne doit s'affirmer comme région modèle en matière de développement durable, avec le transfert de la technologie et du savoir-faire utiles à cette fin, à travers

- Maintien du paysage rural et de la diversité biologique, grâce à une gestion durable des ressources comme base de la production agricole en montagne, espace vital pour la population et base d'un tourisme lié à la nature dans les zones de montagne
- Développement et établissement d'un label alpin, avec garantie d'origine et de qualité contrôlée des produits, afin de les distinguer nettement des produits des autres régions et d'obtenir une meilleure création de valeur

- Reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire et au développement durable autonome de l'espace alpin
- Prise de conscience de la contribution active des agricultrices et agriculteurs au développement durable et de leur capacité à fournir des services à la société

Les exploitations agricoles doivent être maintenues grâce à la création de conditions propices à leur bon fonctionnement et à leur rentabilité, à travers

- Création et maintien de systèmes d'aides ciblés pour la mise en œuvre d'une production durable, compte tenu également du changement climatique
- Absence d'OGM dans les régions de montagne, et renoncement aux brevets biologiques et aux clones animaux
- Structuration et renforcement du rôle de l'agriculture de montagne dans les filières régionales de création de valeur
- Renforcement de la formation/perfectionnement, du conseil et de la recherche, et développement de technologies adéquates avec mise en pratique des connaissances, notamment par des projets transrégionaux et transfrontaliers et par la mise en réseau

Contexte des politiques agricoles

Compte tenu des handicaps naturels, le maintien de l'exploitation des régions de montagne n'est pas possible dans les conditions actuelles sans des aides spécifiques. Il convient donc d'exploiter les possibilités et les marges offertes par la Politique agricole pour renforcer l'agriculture de montagne, notamment à travers

- un aménagement des paiements directs tenant compte des besoins de l'agriculture de montagne,
- des paiements spéciaux pour les zones défavorisées
- une plus forte pondération budgétaire des services rendus par l'agriculture de montagne à l'espace rural et à l'environnement, qui doit aller de pair avec une concentration des moyens
- un renforcement des coopérations en lien avec la création et le développement des filières économiques régionales

